

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 83 (1986)
Heft: 4

Rubrik: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Comptes rendus

SOCIÉTÉS D'APICULTURE DU JURA BERNOIS

Assemblée générale de la Fédération des sociétés d'apiculture du Jura bernois le 28 février 1986 à 20 h., à l'Hôtel de la Crosse de Bâle, à Orvin.

Il est 20 h. 15 lorsque le président P. Girod déclare l'assemblée ouverte.

Sont présents les délégués suivants: pour le Pied-du-Chasseral, le comité au complet, soit sept membres, et pour Erguel-Prévôté, cinq membres.

Le PV de la dernière assemblée, lu par le secrétaire, est approuvé sans autre.

Les comptes, vérifiés par MM. Ramseier et Conrad, du Pied-du-Chasseral, sont en ordre et bouclent par un léger bénéfice; décharge est donnée au caissier.

Pour 1986, les cotisations ne subissent pas de changement. Les onze ruches du rucher de Plagne se portent bien. Remerciements à MM. Girod et Aeschlimann, qui s'occupent de ce rucher.

Le président présente les lampes spéciales qui serviront à détecter les cadavres de varroas sur les fonds des ruches.

Une lampe est attribuée à la section Pied-du-Chasseral et une à la section Erguel-Prévôté.

M. Lehmann, inspecteur, rend les délégués attentifs au développement de la varroase dans tous les pays qui nous entourent. Il faut dénoncer tous les cas de transhumance et détruire tous les essaims inconnus.

La parole n'étant plus demandée, le président lève l'assemblée à 21 h. 30 et souhaite à chacun une bonne année apicole.

Le secrétaire:
A. Badan

SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE MARLY ET ENVIRONS

Il est 14 h. 15 quand notre président ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à MM. Henri Macherel, président d'honneur, Clément Delley, président de section de la Broye, Léon Allamann, membre d'honneur, et Meinrad Jaquet, moniteur de la Gruyère. Une minute de silence est demandée en mémoire des membres défunts de l'année 1985. Aucune modification n'étant demandée à l'ordre du jour, l'on passe au point 1.

Lecture du PV de la dernière assemblée

La lecture de ce procès-verbal ne donnant lieu à aucune remarque quant à sa rédaction, il est approuvé à l'unanimité par les membres présents, avec remerciements à son auteur.

Lecture des comptes 1986

Cette lecture est donnée par notre trésorier qui, une fois de plus, a le sourire. Quant aux vérificateurs, ils se plaisent à relever la parfaite tenue de l'exercice comptable et félicitent M. Raymond Genilloud pour tout son dévouement, mais ce dernier reporte ces remerciements sur chacun d'entre nous, qui à sa façon contribue à cette réussite.

Rapport présidentiel

Dans son rapport, M. Gaston Horner souligne combien il est important pour chaque apiculteur de participer à nos différentes activités qui lui permettent d'acquérir les connaissances nécessaires pour une bonne pratique de l'apiculture. Il encourage aussi tout apiculteur à faire des éle-

vages de reines ou du moins à les renouveler assez fréquemment. Il faut aussi savoir que si ces dernières paraissent au premier abord d'un prix élevé, il faut y consacrer beaucoup de temps; d'autre part, cette pratique est parsemée d'embûches qu'il faut maîtriser. Toutefois, c'est là que réside la clé du succès pour avoir de belles colonies prospères et qui résisteront mieux aux maladies. Il souligne aussi l'importance de notre cheptel, indispensable à l'agriculture; rappelons qu'actuellement, aucun moyen artificiel ne permet de se passer des abeilles pour la fécondation florale. Sans elles, la pollinisation limitée à l'action des vents entraînerait une spectaculaire diminution des rendements, et partant des pertes importantes. L'on voit donc combien les apiculteurs ont un rôle d'équilibre à jouer et il serait souhaitable que les milieux agricoles en prennent conscience.

Rapports techniques

L'inspecteur des ruchers nous informe qu'au cours de l'année 1985, 79 apiculteurs ont reçu la visite des inspecteurs. Selon les directives, l'ensemble des 237 apiculteurs du district, totalisant 2137 colonies, doit être contrôlé tous les trois ans. Il est réjouissant de constater que l'état sanitaire de notre cheptel apicole est qualifié de très bon.

M. Casimir Clément, responsable de la station de Coppi, relève que l'année 1985 a été médiocre. Le nombre de reines montées en station est inférieur de 60 à celles montées l'année précédente. Cependant, le taux de fécondation est de 80%. La

souche actuellement en place donne de bons résultats. Il est rappelé à chacun de bien se conformer au règlement de station, dans l'intérêt de tous les apiculteurs.

Pour ce qui est de la station du Petit-Mont, le même phénomène a été constaté pour ce qui concerne les ruchettes montées. Les fécondations ont été bonnes et la station a reçu la visite de M. Jutzi, du Liebefeld, qui y a amené quelques ruchettes.

Nomination d'un membre vérificateur suppléant

M. Pascal Progin est pressenti par l'assemblée pour occuper ce poste en remplacement de M. Raymond Clément. Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Nomination d'un membre au comité

Notre secrétaire, M. Yves Hannus, ayant pour des raisons professionnelles dû élire domicile à Moudon, il devenait difficile pour lui de poursuivre son activité au sein du comité. Sur proposition du comité, M. Alphonse Balmer accepte un mandat dans le cadre de cette petite équipe et de se mettre au service de notre société. C'est par acclamation qu'il est accueilli et nous lui souhaitons une cordiale bienvenue. Il remercie l'assemblée pour la confiance qui lui est témoignée et espère se montrer utile pour le bien de notre société et de l'apiculture en général.

Quelques questions d'ordre administratif sont encore débattues dans les divers, puis l'assemblée est levée à 15 h. 50.

G. H.

À VENDRE

1 coffre habité de 3 colonies (suisses), 1 maturateur-clarificateur 100 litres avec filtres, à l'état de neuf, ainsi que différents accessoires.

Gaston Rieder, 2087 Cornaux (NE), tél. (038) 47 1251.

À VENDRE

10 nucléis DB sur 5-6 cadres, reines de station.

**G. Steiger
1441 Champvent
Tél. (024) 37 16 06
heures des repas.**